

JE TRIE parce que...



C'EST RESPONSABLE **JE PROTÈGE la planète**

- 1 tonne de biodéchets valorisés permet de produire 300 kg de compost biologique.
- Ce tri me permet de prendre conscience du gaspillage et ainsi de le maîtriser.



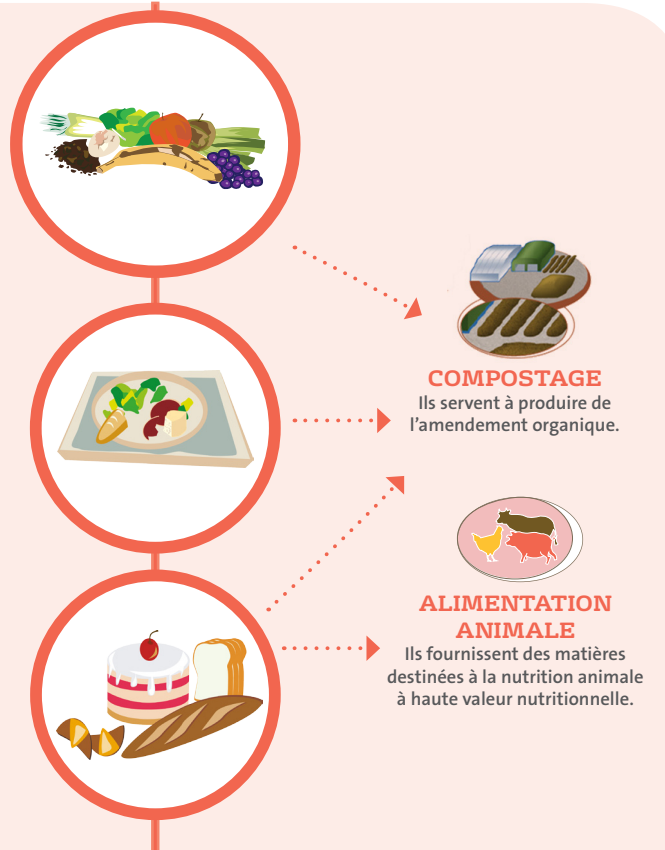
C'EST PROPRE **JE M'ASSURE** **des conditions sanitaires** **et d'hygiène optimales**



C'EST LA LOI **J'AGIS en citoyen** **responsable et en** **professionnel engagé**

La loi du 12 juillet 2010 rend obligatoire le tri à la source et la valorisation agronomique des biodéchets pour les gros producteurs dès le 1^{er} janvier 2012.

Vos biodéchets sont valorisés



VEOLIA valorise vos biodéchets sur la Plateforme de compostage de Septèmes les Vallons



QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

Un biodéchet est un résidu composé organique (végétal ou animal) qui se dégrade sous l'action de micro-organismes.

Nous vous proposons de traiter vos biodéchets non-conditionnés*:



Biodéchets
végétaux et
marc de café



Restes de repas



Pains, pâtisseries,
viennoiseries

*Pas d'emballages, ni de viandes et poissons crus

NOUS VOUS OFFRONS UN DIAGNOSTIC GRATUIT

- Un expert vient dans vos locaux pour identifier vos besoins et quantifier votre production de biodéchets

- Il définit avec vous la prestation adaptée à votre activité: fréquence de collecte, matériel, planning...

- Il vous conseille sur les bonnes pratiques à adopter

- Il forme votre personnel lors de la mise en place de la prestation et reste votre interlocuteur tout au long du marché

METRO ET VEOLIA VOUS PROPOSENT UNE GESTION SIMPLIFIÉE DE TOUS VOS BIODÉCHETS

VEOLIA VOUS PROPOSE UNE OFFRE ADAPTÉE A VOS BESOINS

- Mise à disposition de caisses-palettes propres et étanches en conformité avec la réglementation
- Fourniture de bio-seaux et sacs biodégradables
- Une garantie de traçabilité de vos biodéchets et émission d'un document d'accompagnement commercial (DAC) à chaque collecte
- Un interlocuteur unique avec lequel vous définissez la prestation suite à un diagnostic
- Sensibilisation au tri de votre personnel et fourniture de guides de tri



EN TANT QUE CLIENT METRO, VOUS BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES

CARTE METRO

40€
par caisse palette
collectée**

au lieu de
50€

Soit 20 %
d'économie



CARTE METRO REFLEXE *

33€
par caisse palette
collectée**

au lieu de
50€

Soit 34 %
d'économie



+ accès gratuit au suivi en ligne de vos collectes

* Sous réserve d'acceptation de votre dossier et des dispositions contractuelles

Cette offre comprend : la collecte, le transport, la valorisation, le nettoyage des contenants, la formation et les guides de tri.

**Offre valable pour une caisse palette de 300L et une fréquence de 2 passages par semaine

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS OU DEMANDER UN DEVIS ?



Stéphanie Rousselard
06.17.16.31.52
stephanie.rousselard@veolia.com



Rendez vous sur le stand REFLEXE
de votre entrepôt